

Cet état de choses est plus que satisfaisant et devrait engager la classe des cultivateurs à faire assurer leurs bâtisses à cette assurance.

M. L. J. Boivin, écr., agent pour le district de Québec, mérite les éloges de la compagnie pour son zèle à promouvoir ses intérêts, tout en donnant pleine satisfaction à tous ceux qui s'adressent à lui. Sa résidence est à St. Romuald, Lévis.

— M. Rameau, l'ami sincère des canadiens et des Acadiens, vient d'adresser à un de nos compatriotes une lettre qui fait autant d'honneur à la plume qui en a tracé les lignes qu'à celui qui l'a reçue.

Après quelques réflexions sur l'émigration qui nous vient de la France, il entre de plein pied dans la question des écoles du Nouveau-Brunswick, et il exprime toute sa peine de voir ses chers Acadiens ainsi persécutés. Puis craignant que le collège de Memramcook n'ait beaucoup à souffrir du retrait de la somme de \$800 que le gouvernement local lui a accordée jusqu'à la passation de sa loi tyannique, il propose de faire ouvrir, dans les journaux du Canada, une souscription pour soutenir cette maison, sur laquelle il compte tant pour l'avenir de ce peuple. Il s'inscrit à cette belle œuvre pour 10 piastres par année, pendant 5 ans, et enverra aussitôt qu'on les requerra, deux années de souscription, c'est-à-dire 20 piastres.

C'est ce qu'on appelle prouver son bon vouloir autrement que par des paroles.